

073-200068997-20241107-2024\_11\_07\_D66-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/11/2024 Publication : 19/11/2024

# Extrait du registre des délibérations

# **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Jeudi 7 novembre 2024

Albertville, Allandaz, Beaufors, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frantenex, Gilly-sur-isère, Grésy-sur-isère, Grignam, Hauteluce Les Saisles
La Bâthie, La Giettaz, Marthad, Mercury, Montailleur, Monthion, Natre-Dame-de-Bellecombe, Natre-Dame-des-Millères, Pallud, Plancherine, Queige, Roganix, Sainte-Hèlène-sur-isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésal, Tournan, Tours-en-Savale, Ugline, Venthan, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 31 octobre 2024, s'est réuni le Jeudi 7 novembre 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente de Grignon, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

47 délégués présents dont 1 suppléant (jusqu'à la délibération n°09)

48 délégués présents dont 1 suppléant (de la délibération n°10 à la n°14)

49 délégués présents dont 1 suppléant (à partir de la délibération n°15)

Nombre de membres représentés : 13

#### Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER	
ALBERTVILLE	Hervé ,	BERNAILLE	
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL	
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU	
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU	
ALBERTVILLE	Josiane	CURT	
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO	
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE	
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE	
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX	
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND	
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER (à partir de la délibération n°10)	
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE	
BATHIE (LA)	Sabrina	BARBERO	
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE	
BONVILLARD	Julien	BENARD	
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER	
CEVINS	Philippe	BRANCHE	
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON	
FRONTENEX	Claude	DURAY	
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT	
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET	

GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS	
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET	
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES	
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN	
GRIGNON	Lina	BLANC	
GRIGNON	François	RIEU	
MERCURY	Yves	DUNAND	
MERCURY	Alain	ZOCCOLO	
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET	
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE	
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER	
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO	
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER	
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI	
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO	
TOURNON	Sandrine	BERTHET	
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET (à partir de la délibération n°09)	
UGINE	Sophie	BIBAL	
UGINE	Mustapha	HADDOU	
UGINE	Franck	LOMBARD (de la délibération n°00 à la n°08 puis de la délibération n°15 à la n°70)	
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET	
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET	
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN	
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD	
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ	
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET	

# Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	e .
MARTHOD	Virginie	VERNAZ	

## Délégués représentés :

Yves BRECHE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU
Fatiha BRIKOUI AMAL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Jean-François BRUGNON	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jacqueline ROUX
Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE

Dominique RUAZ	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Laurent GRAZIANO
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Christian EXCOFFON	COHENNOZ	Ayant donné pouvoir à Raphaël THEVENON
Christophe RAMBAUD	CREST VOLAND	Ayant donné pouvoir à Philippe MOLLIER
Evelyne MARECHAL	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Edouard MEUNIER	QUEIGE	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Michel CHEVALLIER	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN

Le Conseil Communautaire a choisi Simon OUVRIER BUFFET comme Secrétaire de séance.



#### Délibération n° 66

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Jeudi 7 novembre 2024

Albertville, Allondaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Valand, Esserts-Blay, Flumet, Frantenex, Gilly-sur-isère, Grésy-sur-isère, Grigman, Hauteluce Les Soisies
La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthian, Notre-Dame-de-Bellecombe, Natre-Dame-des-Millères, Pailud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-isère
Saint-Hicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésal, Tournan, Tours-en-Savole, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doran

Objet: Finances - Rapport d'orientations budgétaires 2025

Rapporteur: Christian RAUCAZ

L'article L.2312-1 du CGCT prévoit que, dans les collectivités de 3 500 habitants et plus, le Président présente à l'organe délibérant, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Dans les collectivités de plus de 10 000 habitants, ce rapport comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil Communautaire, dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Le vote des budgets de la Communauté d'Agglomération Arlysère est prévu au Conseil de décembre.

Le Rapport sur les orientations budgétaires 2025 de la Communauté d'Agglomération joint en annexe est soumis à débat.

M. le Président ouvre le débat des orientations budgétaires 2025.

Christian RAUCAZ indique que le ROB a été présenté au préalable en Commission Finances le 22 octobre dernier et que l'intégralité des propositions de dépenses des services ont été revues à la baisse, compte tenu du contexte national. En effet, les objectifs du gouvernement sont de moins 5 % de déficit public avec 5 milliards d'euros d'économies qui devront être portées par les collectivités territoriales. L'impact se fait sentir dès 2024.

**Christian RAUCAZ** précise que le montant du FPIC est une estimation, en effet les services de l'Etat ont 6 mois de retard, et au vu du contexte national, ce montant risque de changer.

François RIEU s'interroge sur le caractère sérieux et sincère du débat tant que le budget de l'Etat n'a pas été voté. Christian RAUCAZ reconnait la complexité de l'exercice, néanmoins il s'agit d'une obligation légale et souhaite remercier la Directrice des Finances et son service pour le travail réalisé malgré les incertitudes pesant sur le montant des dotations, et sur le FPIC en particulier. Les Communes et les EPCI vont être impactées, c'est une vraie crainte.

Plus aucune question n'étant posée, M. le Président clôt le débat des orientations budgétaires 2025.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD